



Communiqué de presse

Aix-en-Provence, le 27 janvier 2012

Aide aux créateurs d'entreprise :

Le Crédit Agricole Alpes Provence apporte son soutien financier à « Marseille Métropole Initiative »

Le Crédit Agricole Alpes Provence a remis, hier soir, 14 000 euros à la plateforme d'initiative locale « Marseille Métropole Initiative », structure associative en charge de l'aide à la création et reprise d'entreprise sur le territoire de la Communauté Urbaine. Au total chaque année, la banque coopérative régionale débloque une enveloppe de près de 110 000 euros au profit des Plateformes Initiatives Locales de son territoire (13, 84, 05).

Un partenaire fidèle des réseaux locaux spécialisés

La banque régionale, partenaire des réseaux locaux spécialisés dans l'accompagnement à la création d'entreprises, est impliquée depuis 2006 aux côtés de l'association « **Marseille Métropole Initiative** », à la fois sur le plan financier et opérationnel. C'est dans ce cadre que le Crédit Agricole Alpes Provence a remis, jeudi 26 janvier, à Isabelle Mauries, Directrice de la structure, une dotation d'un montant de 14 000 euros. Ces fonds sont principalement destinés aux opérations de financement par des prêts d'honneur que réalise la plate-forme d'initiative locale pour accompagner les créateurs et repreneurs d'entreprises. Sur le plan opérationnel, la banque participe à la vie de l'association et continuera à jouer un rôle clé au sein du comité d'attribution des prêts d'honneur.

Des outils spécifiques pour les créateurs/repreneurs

Premier financeur de l'économie régionale et partenaire de 33 000 entreprises et professionnels, le Crédit Agricole Alpes Provence soutient les porteurs de projets et les initiatives locales créatrices d'emplois en proposant des prêts spécifiques : *prêt spécial pour démarrer*, *prêt repreneur*, *prêt à la Création d'Entreprise*...et des avantages pour faciliter le démarrage d'activité.

Son site Internet www.jesuisentrepreneur.fr regorge également d'informations pratiques et de conseils utiles (les 10 règles d'or pour convaincre son banquier, le statut d'auto-entrepreneur, la fiscalité de l'entreprise, un modèle de business plan...).

MARSEILLE METROPOLE INITIATIVE

Créé en 1994 à l'initiative de la ville de Marseille, le Centre de Promotion de l'Emploi par la Micro-entreprise (CPEM) rebaptisé aujourd'hui Marseille Métropole Initiative est une Plateforme France Initiative soutenue par des financements publics et privés. Son outil phare : le prêt d'Honneur. C'est un prêt personnel sans intérêts ni garantie pouvant aller jusqu'à 15.000 euros. Il doit permettre de renforcer les fonds propres et faciliter le financement bancaire. Marseille Métropole Initiative mobilise également d'autres dispositifs tels que le dispositif NACRE, le Prêt à la Création Entreprise, le Fonds Régional de Garantie, le Prêt Régional à la Création d'Entreprise, le Prêt Régional à la Transmission d'Entreprise ou encore le Prêt d'Honneur « croissance ». Au-delà du soutien financier, Marseille Métropole Initiative accompagne les chefs d'entreprise dans le développement de leur activité. Cet accompagnement prend la forme d'un suivi technique, d'un parrainage et d'une mise en relation avec un réseau d'experts (banquiers, chefs d'entreprise, experts comptables, avocats, etc.) mais aussi de rencontres thématiques régulières, de formations ou encore l'intégration à un réseau d'entrepreneurs créé et animé par la plateforme.

A propos du CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE

Acteur financier de premier plan et partenaire du développement de l'économie locale, la Caisse Régionale Alpes Provence accompagne au quotidien 680 000 clients:

- Les particuliers (1 client sur 5)
- Les agriculteurs (8 exploitations sur 10)
- les artisans et commerçants, (1 professionnel sur 3)
- les entreprises (1 grande entreprise sur 3)

1er réseau de proximité

- 2 300 collaborateurs
- 165 000 sociétaires
- 970 administrateurs impliqués dans l'animation de la vie locale
- 74 Caisses locales
- 230 agences
- 518 automates bancaires
- 160 points verts

Contact Presse :

Nassy Guetrani

04.42.19.20.92

nassy.guetrani@ca-alpesprovence.fr